

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2014

Le 1^{er} Avril 2014, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 7 Avril 2014 à 20 h 30, en Conseil ordinaire.

L'an deux mil quatorze, le 7 Avril 2014 à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Wily DUBOS, Maire.

☞ **Etaient présents** : Wily DUBOS, Maire, Olivier BAN, J-P BERTHELOT, J-M CHAPPELLET, J-P COCQUELET, Catherine CORDIER, Estelle COURTEIX, Didier de AMORIN, Hubert FOURNET, Clément GOELDEL, Bernard JACQUINET, Bernard MALLETT, Françoise PARANT, Dolores SAGESTE, Bernard WEILER

A été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance : Catherine CORDIER

☞ **ORDRE DU JOUR :**

Délibérations :

Elections des Délégués aux Syndicats :

10/2014 : SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable).
11/2014 : SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne).

Nomination des représentants aux Commissions :

12/2014 : Impôts Directs.
13/2014 : Appel d'Offres.
14/2014 : CNAS (Comité National d'Action Sociale).
15/2014 : CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : nombre de membres.
16/2014 : PNR (Parc Naturel Régional)
17/2014 : Urbanisme
18/2014 : Espace Culturel
19/2014 : Eclairage
20/2014 : Culture (fusion avec jeunesse et associations)
21/2014 : PAVE (remplacée par fleurissement) 22/2014 : Fleurissement (N° 21)
23/2014 : Gestion (N° 22)
24/2014 : Communication, cellule de crise (N° 23)
25/2014 : Jeunesse et Associations (fusion avec la 18-Annulation)
26/2014 : Délégation au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal (N°24)
27/2014 : Indemnités du Maire et des Adjointes (N° 25)
28/2014 : loyer de la chasse (N°26)
29/2014 : envoi des convocations par mail (N°27)

Questions Diverses :

Avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de signer la feuille de présence.

D'autre part, le Maire informe les élus qu'il souhaite mettre à l'ordre du jour une délibération supplémentaire pour une demande de subvention auprès du Conseil Régional pour le projet de l'espace culturel. Cette demande de subvention sera faite dans les jours à venir. Elle portera le n°28.

Proposition acceptée

Le Maire propose que chaque commission comporte au plus, 9 membres.

Proposition acceptée et précise que le Maire préside de droit chaque commission communale. Chaque commission soumettra au conseil municipal un apport de membres extérieurs, si elle le souhaite, lors de leur première réunion.

Le Maire demande aux membres du Conseil s'ils souhaitent les votes, pour l'élection des délégués aux syndicats et la nomination des représentants aux commissions, à bulletins secrets. Les membres du Conseil Municipal optent pour le vote à main levée.

DELIBERATIONS :

SYNDICATS :

10/2014 : SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)

Se sont proposés : Clément GOELDEL titulaire, Françoise PARANT titulaire, Bernard JACQUINET suppléant. La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

11/2014 S.I.E.M - (Syndicat Intercom d'Energies de la Marne)

Se sont proposés : Jean-Marie CHAPPELLET titulaire et Clément GOELDEL suppléant. La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

COMMISSIONS :

12/2014 : Impôts Directs, commission obligatoire

Se sont proposés : J. Pierre COCQUELET titulaire, Clément GOELDEL titulaire, Bernard JACQUINET titulaire, tous les 4 conseillers municipaux.

Marcel STROEBEL titulaire, Gilles LUCAS suppléant, Daniel LAGAIN suppléant, Francis MARTIN suppléant, Jean Pascal CARUEL suppléant, Timothée STROEBEL suppléant, tous les 5 non conseillers municipaux habitant Villers-Allerand,

Pascal BOUXIN de Rilly la Montagne, titulaire. Ginette BINET de MONTBRE, suppléante
La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

13/2014 : Appel d'Offres : commission obligatoire

Se sont proposés : Clément GOELDEL titulaire, Bernard JACQUINET titulaire, Jean Marie CHAPPELLET titulaire, Olivier BAN titulaire.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

14/2014 : CNAS (Comité National d'Action Sociale) commission obligatoire

Se sont proposés : Wily DUBOS titulaire, Annie Claude BOUVIER nommée par les agents communaux.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

15/2014 : CCAS (Centre Communal d'Action Sociale – nombre de membres : 8) commission obligatoire

Se sont proposés : Catherine CORDIER titulaire, Dolorès SAGESTE titulaire, Hubert FOURNET titulaire, tous les 4 conseillers municipaux et Anne FATOUX titulaire, Laure PARIS titulaire, Franck LEDOUX titulaire, Delphine MARSEILLE titulaire, tous les 4 non-conseillers municipaux.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

Anne FATOUX est pressentie comme Vice-Présidente

16/2014 : PNR (Parc Naturel Régional)

Se sont proposés : Françoise PARANT titulaire, Jean-Pierre BERTHELOT suppléant, Hubert FOURNET suppléant

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

17/2014 : Urbanisme

Se sont proposés : Bernard JACQUINET titulaire, Jean Marie CHAPPELLET titulaire, Jean Pierre COCQUELET titulaire, Hubert FOURNET titulaire, Bernard MALLETT titulaire, Dolorès SAGESTE titulaire, Bernard WEILER titulaire, Olivier BAN titulaire.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

Bernard JACQUINET est pressenti comme Vice-Président.

Le PAVE figurera en sous-commission avec Olivier BAN pressenti, pour son animation, comme Vice-Président.

18/2014 : Espace Culturel

Se sont proposés : Olivier BAN titulaire, Jean Marie CHAPPELLET titulaire, Jean Pierre COCQUELET titulaire, Dolorès SAGESTE titulaire, Bernard WEILER titulaire, Estelle COURTEIX titulaire, Françoise PARANT titulaire, Didier De AMORIN titulaire,

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

Olivier BAN est pressenti comme Vice-Président

19/2014 : Eclairage

Se sont proposés : Jean Marie CHAPPELLET titulaire et Clément GOELDEL titulaire.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

Jean-Marie CHAPPELLET est pressenti comme Vice-Président

Le Maire propose à l'assemblée de fusionner 2 commissions :

- culture, fêtes et manifestations

- jeunesse et associations

Proposition acceptée.

20/2014 : Jeunesse et Associations, Culture, Fêtes et Manifestations

Se sont proposés : Estelle COURTEIX titulaire, Dolorès SAGESTE titulaire,

Bernard MALLET titulaire, Jean-Pierre BERTHELOT titulaire. Catherine CORDIER titulaire.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

Estelle COURTEIX est pressentie comme Vice-Présidente

Il est proposé à l'assemblée de nommer la commission « fleurissement » : « fleurissement et espaces verts »

Proposition acceptée

21/2014 : Fleurissement et espaces verts

Se sont proposés : Jean-Pierre BERTHELOT titulaire, Dolorès SAGESTE titulaire, Didier De AMORIN titulaire, Bernard MALLET titulaire,

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

Jean-Pierre BERTHELOT est pressenti comme Vice-Président

22/2014 : Gestion

Se sont proposés : Didier De AMORIN titulaire, Jean Pierre COCQUELET titulaire, Clément GOELDEL titulaire, Bernard JACQUINET titulaire.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

Didier de AMORIN est pressenti comme Vice-Président

23/2014 : Communication-cellule de crise

Se sont proposés : Estelle COURTEIX titulaire, Didier de AMORIN titulaire, Hubert FOURNET titulaire, Jean Pierre BERTHELOT titulaire, Catherine CORDIER titulaire.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

Estelle COURTEIX est pressentie comme Vice-Présidente

24/2014 : Délégations du Conseil Municipal au Maire

Considérant la possibilité de déléguer au maire pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 15 voix POUR

DECIDE

De déléguer au maire, les attributions suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres d'un montant inférieur au seuil défini par décret, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- Prononcer la délivrance et la prise des concessions dans le cimetière,
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de condition ni de charges,
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intéressées contre elle :
 1. En première instance
 2. Devant le tribunal administratif
 3. En appel et au besoin en cassation
 4. En procédure d'urgence
 5. En procédure de fond
 6. Se constituer partie civile
- Autoriser le maire à subdéléguer tout ou partie de ces attributions à un adjoint
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens immobiliers jusqu'à 4 600 €
- Autoriser au nom de la commune le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

25/2014 : Indemnités du Maire et des Adjoints

Le Maire propose que les indemnités du maire et des adjoints soient fixées au taux maximum autorisé pour les communes de moins de 1000 habitants soit, avant déduction cotisations et impôt sur le revenu, pour l'indemnité du Maire : 31 % de l'indice 1015 soit 3 535.36 € brut, par trimestre, pour l'indemnité des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Adjoints : 8.25 % de l'indice 1015 soit 940.86 € brut, par trimestre.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

26/2014 : Loyer de la chasse

Le montant du loyer de la chasse était fixé l'année précédente à 6 200,00 €. Il est proposé une revalorisation de 100,00 € pour cette nouvelle année. Le loyer sera donc de 6 300,00 €.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 13, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 2

ACCEPTE À LA MAJORITÉ.

27/2014 : Envoi des convocations par mail

Monsieur DUBOS propose aux membres du Conseil de leur adresser les convocations des conseils municipaux par mail, et précise que pour ceux qui ne possèdent pas d'informatique, leurs convocations leurs seront remises par courrier.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

28/2014 : Autorisation de demander une subvention au Conseil Régional pour le futur espace-culturel

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil l'autorisation de solliciter une subvention au Conseil Régional dans le cadre du projet de réalisation d'un espace culturel

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire propose que les réunions du Conseil Municipal se tiennent une fois par mois. Celles-ci auront donc lieu le premier lundi de chaque mois à 20h 30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 25 Avril à 20 h 30.

Cette date, exceptionnellement n'est pas le premier lundi du mois de mai, car le sujet traité sera le Budget 2014. Celui-ci devant être voté au plus-tard le 30 Avril.

Le Maire demande à ce que chaque Vice-Président de chaque commission lui adresse un compte-rendu des réunions de commission. Ce compte-rendu sera ensuite communiqué à l'assemblée.

Le maire propose aux membres du Conseil que Monsieur Jean-Marie CHAPPELLET soit chargé de nous présenter un plan d'aménagement floral du columbarium, accompagné d'un devis.

Proposition acceptée

Monsieur DE AMORIN expose les grandes chapitres budgétaires et les quelques orientations qui présideront à l'élaboration du budget qu'il présentera à l'assemblée le 25 avril.

En tant que référent de l'école de Villers pour la Communauté de Communes Wily Dubos informe qu'un conseil d'école aura lieu jeudi 10 avril au cours duquel les nouveaux rythmes scolaires seront discutés. La DASEN a donné comme information que les écoles maternelles de Villers et Chigny seraient maintenues en septembre 2014. Les 5 classes primaires sont toutes regroupées à Rilly la Montagne au nouveau pôle scolaire. Les réponses du questionnaire qui a été envoyé aux parents désirant inscrire leur enfant dès 2 ans à l'école maternelle de Villers seront données pendant le conseil de classe du 10 avril.

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 22 h 20